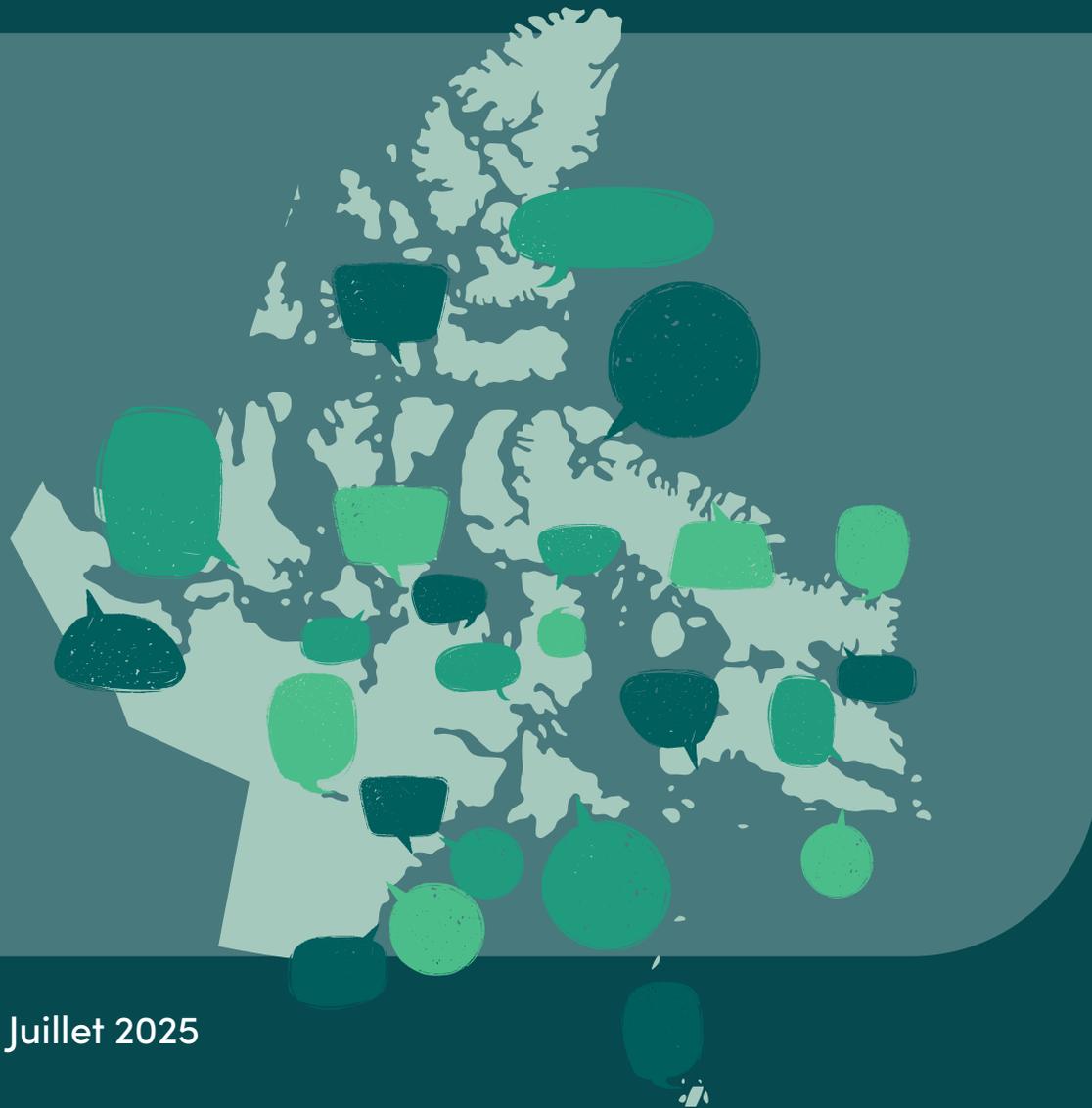


Ministère de l'éducation

Rapport d'étape sur le Règlement sur la langue d'instruction et l'élaboration des curriculums 2024-2025



Juillet 2025



Table des matières

Contexte	1
Partie A – Évaluation et élaboration du règlement sur la langue d’instruction	2
Groupe de travail sur la langue d’instruction	3
Examen par des tiers des modèles d’éducation bilingue et de l’évaluation de la mise en œuvre de la langue d’instruction	3
Élaboration des buts stratégiques	3
Séances de mobilisation communautaire sur les buts stratégiques	4
Préparation du projet de règlement	5
Consultation avec les personnes inscrites au registre des consultations	5
Approbation du règlement	5
Partie B – Progrès dans l’élaboration et la mise en œuvre des curriculums en langue inuite	6
Contexte – processus d’élaboration du curriculum	6
Progrès dans l’élaboration des curriculums	6
Progrès dans la mise en œuvre des curriculums	7
Prochaines étapes	7



Contexte

Comme il est indiqué dans la *Loi provisoire sur la langue d'instruction*, le ministère de l'Éducation (le ministère) est tenu de fournir un rapport d'étape annuel sur l'élaboration du nouveau *Règlement sur la langue d'instruction*, ainsi que sur l'élaboration et la mise en œuvre des curriculums en langue inuite. Il s'agit du troisième et dernier rapport d'étape élaboré par le ministère, alors que la *Loi provisoire sur la langue d'enseignement* a été abrogée le 1er juillet 2025 afin de coïncider avec l'entrée en vigueur du nouveau *Règlement sur la langue d'instruction*.

Voici comment est organisé ce rapport, afin de satisfaire aux exigences légales en matière de rapports énumérées ci-dessus :

- **Partie A** - Évaluation et élaboration du *Règlement sur la langue d'instruction*
- **Partie B** - Progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre des curriculums en langue inuite

Ce rapport couvre les activités du ministère au cours pour l'année scolaire 2024-2025, qui s'étend de juillet 2024 à juin 2025, afin de coïncider avec l'année scolaire établie dans la *Loi sur l'éducation*.



Partie A

Évaluation et élaboration du règlement sur la langue d'instruction

En 2024-2025, la dernière année de l'examen du *Règlement sur la langue d'instruction*, le ministère a continué d'œuvrer avec le groupe de travail sur la langue d'instruction (le groupe de travail) à l'élaboration d'un nouveau règlement. Le groupe de travail, qui se composait de représentants du ministère de l'Éducation, de la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), de la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut et du ministère de la Culture et du Patrimoine, a joué un rôle clé dans l'élaboration des buts stratégiques sur lesquels repose le nouveau règlement.

Voici les activités du ministère en 2024-2025, avec l'appui du groupe de travail :

- Organisation régulière de réunions avec les partenaires et les parties prenantes.
- Étude des résultats de l'examen par des tiers des modèles d'éducation bilingue et de l'évaluation de la mise en œuvre de la langue d'instruction.
- Élaboration de buts stratégiques pour entreprendre les séances de mobilisation communautaire.
- Organisation de séances de mobilisation communautaire.
- Préparation du projet de règlement.
- Réalisation de consultations sur le projet de règlement auprès des personnes inscrites au registre des consultations.
- Préparation du nouveau *Règlement sur la langue d'instruction* pour soumission du Conseil des ministres.



Groupe de travail sur la langue d'instruction

Le groupe de travail a continué de se réunir régulièrement et selon les besoins au fil de 2024-2025, notamment en organisant deux réunions en personne à Iqaluit à l'automne 2024.

Il a abordé un éventail de sujets au cours de ces réunions, en travaillant notamment sur les éléments suivants :

- Les résultats de l'examen par un tiers des modèles d'éducation bilingue.
- L'élaboration et l'examen de l'ébauche des buts stratégiques.
- Le résumé des conclusions des séances de mobilisation communautaire.
- L'examen d'une version préliminaire du *Règlement sur la langue d'instruction*

Les efforts du groupe de travail ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de l'ébauche des buts stratégiques, sur lesquels des séances de consultation communautaire ont été menées et, en fin de compte, sur lesquels le projet de règlement a été fondé.

Examen par des tiers des modèles d'éducation bilingue et de l'évaluation de la mise en œuvre de la langue d'instruction

En 2024-2025, le ministère a travaillé avec deux entrepreneurs distincts pour effectuer un examen des modèles d'éducation bilingue et une évaluation de la mise en œuvre de la langue d'instruction. Les travaux d'examen et d'évaluation se sont déroulés du printemps 2024 à l'automne 2024. Une fois l'examen des modèles terminé à l'automne 2024, l'entrepreneur responsable a présenté les conclusions et les recommandations connexes au groupe de travail lors d'une réunion en personne à Iqaluit.

Les résultats de l'examen par un tiers, et plus particulièrement l'examen des modèles, ont joué un rôle important dans l'élaboration de l'ébauche des buts stratégiques.



Élaboration des buts stratégiques

À la fin de l'automne 2024, le ministère a rencontré les membres du groupe de travail à Iqaluit afin de recueillir des informations qui façonneraient l'ébauche des buts stratégiques du règlement. Les discussions au cours des deux jours de réunion ont porté sur la meilleure façon de mettre à jour les modèles d'éducation bilingue afin de renforcer les compétences linguistiques tout en reflétant la capacité d'enseignement disponible dans les collectivités. Parmi les autres sujets importants, la meilleure façon d'appuyer les administrations scolaires de district tout au long du processus de sélection du modèle d'éducation bilingue et le rôle que le ministère devrait jouer pour fournir ce soutien nécessaire ont été abordés. Les discussions ont également porté sur l'élaboration d'évaluations à l'échelle du Nunavut pour évaluer les compétences linguistiques des élèves.

À la suite de la réunion avec le groupe de travail, le ministère a élaboré un document clair décrivant les buts stratégiques proposés pour le nouveau *Règlement sur la langue d'instruction*. Les buts stratégiques proposés ont été communiqués au groupe de travail pour commentaires, et discutés lors d'une réunion.

Séances de mobilisation communautaire sur les buts stratégiques

De janvier à la fin de mars 2025, le ministère est retourné dans toutes les collectivités pour recueillir des commentaires sur les buts stratégiques proposés. Il a préparé une présentation PowerPoint organisée autour de quatre sujets clés pour assurer le soutien de ces séances :

- Les modèles d'éducation bilingue
- Le processus de sélection du modèle de l'administration scolaire de district
- Les objectifs et évaluations des compétences linguistiques à l'échelle du Nunavut
- Les mesures de reddition de comptes

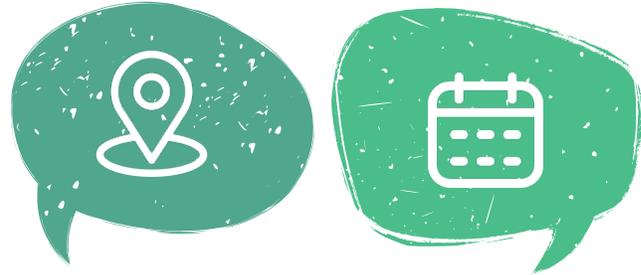
Une série de questions sur chaque sujet a été posée aux participants afin de favoriser la discussion. Le ministère a également mis à la disposition des participants des cartes de commentaires afin de recueillir leur opinion s'ils préféraient le faire de manière anonyme.

Au total, plus de 1 600 partenaires et parties prenantes ont participé aux séances de mobilisation communautaire, notamment des élèves, des membres du personnel scolaire, des membres du public et des membres des administrations scolaires de district.

L'information découlant de ces séances de mobilisation a été partagée avec le groupe de travail et examinée par celui-ci, et a contribué à éclairer l'élaboration du projet de règlement plus tard au printemps 2025.

En plus des séances de mobilisation communautaire, comme l'exige l'article 203.1 de la *Loi sur l'éducation*¹, les personnes inscrites au registre de consultation ont reçu la version numérique des buts stratégiques proposés le 2 février 2025 et ont eu jusqu'au 21 mars 2025 pour faire part de leurs commentaires au ministère.

Voici un résumé des localités dans lesquelles avaient eu lieu des séances au début de 2025.



Localité	Date
Arctic Bay	Le 22 janvier 2025
Arviat	Le 3 février 2025
Baker Lake	Le 19 février 2025
Cambridge Bay	Le 13 janvier 2025
Chesterfield Inlet	Le 6 février 2025
Clyde River	Le 6 mars 2025
Coral Harbour	Le 18 février 2025
Gjoa Haven	Le 15 janvier 2025
Grise Fiord	Le 21 janvier 2025
Iqaluit (Apex)	Le 10 mars 2025
Iqaluit	Du 11 au 13 mars 2025
Igloolik	Le 4 mars 2025
Kimmirut	Le 24 mars 2025
Kinngait	Le 17 février 2025
Kugaaruk	Le 16 janvier 2025
Kugluktuk	Le 14 janvier 2025
Nauyasat	Le 20 février 2025
Pangnirtung	Le 28 janvier 2025
Pond Inlet	Le 23 janvier 2025
Qikiqtarjuaq	Le 25 février 2025
Rankin Inlet	Le 5 février 2025
Resolute Bay	Le 20 janvier 2025
Sanikiluaq	Le 30 janvier 2025
Sanirajak	Le 5 mars 2025
Taloyoak	Le 3 mars 2025
Whale Cove	Le 26 mars 2025

¹ L'article 203.1 de la *Loi sur l'éducation* exige que le ministère de l'Éducation consulte les personnes dont le nom figure sur le registre des consultations au sujet des buts stratégiques et du projet de règlement.



Consultation avec les personnes inscrites au registre des consultations

Comme l'exige le paragraphe 203.1 de la *Loi sur l'éducation*, des versions numériques de l'ébauche du *Règlement sur la langue d'instruction* ont été communiquées aux personnes dont le nom figure au registre des consultations le 29 mai 2025. Les personnes inscrites au registre avaient jusqu'au 13 juin 2025 pour faire part de leurs commentaires et de leur rétroaction au ministère sur le projet de règlement.

Au cours de la période de consultation, certaines modifications mineures ont été apportées au projet de règlement à la suite d'un examen interne plus approfondi. Les personnes inscrites au registre des consultations ont été informées de ces modifications mineures le 18 juin, et elles ont eu jusqu'au 25 juin 2025 pour présenter des commentaires sur les modifications.



Préparation du projet de règlement

Au début du printemps 2025, le ministère a intégré les commentaires des séances de mobilisation communautaire dans la rédaction des instructions à l'intention du ministère de la Justice afin d'élaborer l'ébauche du *Règlement sur la langue d'instruction*.

Une fois prêt, le projet de règlement a été transmis au groupe de travail pour examen et commentaires. Le ministère a rencontré le groupe de travail à la fin de mai 2025 pour discuter du projet de règlement et recueillir des commentaires. Des mises à jour ciblées ont été apportées au projet de règlement à la suite de cet examen.



Approbation du règlement

Enfin, fin juin 2025, le ministère a travaillé avec le ministère de la Justice pour apporter les dernières mises à jour nécessaires au projet de règlement. Le nouveau *Règlement sur la langue d'instruction* a été approuvé le 30 juin 2025.

Partie B

Progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre des curriculums en langue inuite

Au cours de l'exercice 2024-2025, le ministère a poursuivi ses travaux sur le curriculum du Nunavut en accordant la priorité à l'élaboration de curriculums en langue inuite afin de s'assurer que les élèves du Nunavut ont accès à des programmes qui reflètent leur identité, leur langue et leur culture, et qui appuient la prestation d'un système d'éducation bilingue.

Contexte – processus d'élaboration du curriculum

Comme il a été mentionné dans les rapports d'étape précédents, l'élaboration du curriculum du Nunavut est une tâche complexe, jalonnée de nombreuses étapes, notamment les suivantes :

✓ Étape 1

Élaboration d'un curriculum qui décrit les résultats d'apprentissage attendus dans chaque matière et niveau d'études.

✓ Étape 2

Création d'outils d'évaluation et de rapport qui cadrent avec les résultats d'apprentissage du curriculum et les méthodes d'enseignement.

✓ Étape 3

Création de ressources d'enseignement et d'apprentissage qui assurent le soutien de la progression des apprenants vers les résultats d'apprentissage du curriculum.

✓ Étape 4

Création et prestation de séances de formation efficaces qui assurent le soutien du corps enseignant dans la prestation d'un curriculum du Nunavut.

En raison des nombreuses étapes du processus, l'élaboration d'un curriculum prend du temps. Par conséquent, le ministère a établi un plan sur 20 ans pour élaborer et mettre en œuvre le curriculum du Nunavut. Ce calendrier tient également compte de l'élaboration de ressources éducatives culturellement pertinentes, d'outils d'évaluation et de la formation du corps enseignant pour toutes les matières.

Pendant l'élaboration du curriculum, les écoles continuent d'offrir une instruction en langue inuite en utilisant le curriculum, les ressources et le matériel de formation approuvés existants.

Progrès dans l'élaboration des curriculums

L'année 2024-2025 a marqué la réalisation d'une étape importante pour le ministère, celle de l'approbation officielle des curriculums de la maternelle à la sixième année. Le ministère commencera à mettre en œuvre les nouveaux curriculums au cours de l'année scolaire 2025-2026.

En 2024-2025, le ministère a également achevé la première ébauche des curriculums sur la langue inuktitut, l'inuktitut langue première et l'inuktitut langue seconde pour les élèves de la septième à la neuvième année.



Progrès dans la mise en œuvre des curriculums

En 2024-2025, le corps enseignant de la maternelle et de la première année a participé à une formation en personne sur les nouveaux curriculums dans le cadre des efforts de leur mise en œuvre. La formation multidimensionnelle s'était notamment donné les objectifs suivants :

Permettre aux membres du corps enseignant de se familiariser avec la structure (fondements, principales compréhensions, domaines d'apprentissage, concepts d'apprentissage et résultats d'apprentissage) du curriculum du Nunavut.

Rappeler aux membres du corps enseignant comment planifier les leçons et évaluer l'apprentissage des élèves.

Aider les membres du corps enseignant à comprendre la progression de l'apprentissage et les croisements entre les matières.

Prochaines étapes

Le ministère s'est engagé à poursuivre l'important travail d'élaboration et de mise en œuvre du curriculum du Nunavut, tel qu'il est énoncé dans le plan d'action de 20 ans. Voici quelques-unes des principales activités prévues pour 2025-2026 :

Curriculums de la 7e à la 9e année :

- Langue maternelle inuktitut – Première langue (2e et 3e ébauches)
- Inuktitut deuxième langue (2e et 3e ébauches)
- Inuinnaqtun deuxième langue (3e ébauche)
- Éducation artistique (1ère ébauche)
- Études sociales (1ère ébauche)
- Anglais langue seconde (1ère ébauche)
- Éducation physique, santé et mieux-être (1ère ébauche)
- Mathématiques, sciences et anglais langue première (réunions de lancement)

Curriculums de la 10e à la 12e année :

- Recherche (sujets, crédits et conditions d'obtention du diplôme)

Voici quelques-unes des principales activités prévues pour 2026-2028 :

- Achèvement et approbation finale des curriculums de la septième à la neuvième année.
- Élaboration des curriculums de la dixième à la douzième année pour l'inuktitut langue maternelle, l'inuktitut deuxième langue et l'iuinnaqtun deuxième langue.
- Élaboration du curriculum des autres matières de la dixième à la douzième année.

Le ministère soutiendra ce travail grâce à des réunions avec les parties prenantes et des examens avec le corps enseignant et des spécialistes en la matière, comme il l'a fait par le passé.

